BOULÈGUE TON FUTUR
dans le Haut-Languedoc

# Bienvenue aux Ateliers du Parc

# Déroulé de la réunion

- 30 min | Présentation du projet
- 30 min | Écriture des questions - commentaires
- 10 min | Pause
- 50 min | Réponse aux questions, échanges

# LES ÉTAPES DE LA RÉVISION

Charte actuelle : Décret de classement 11 décembre 2012 —15 ans→ Fin de classement décembre 2027

Durée
± 5 ans

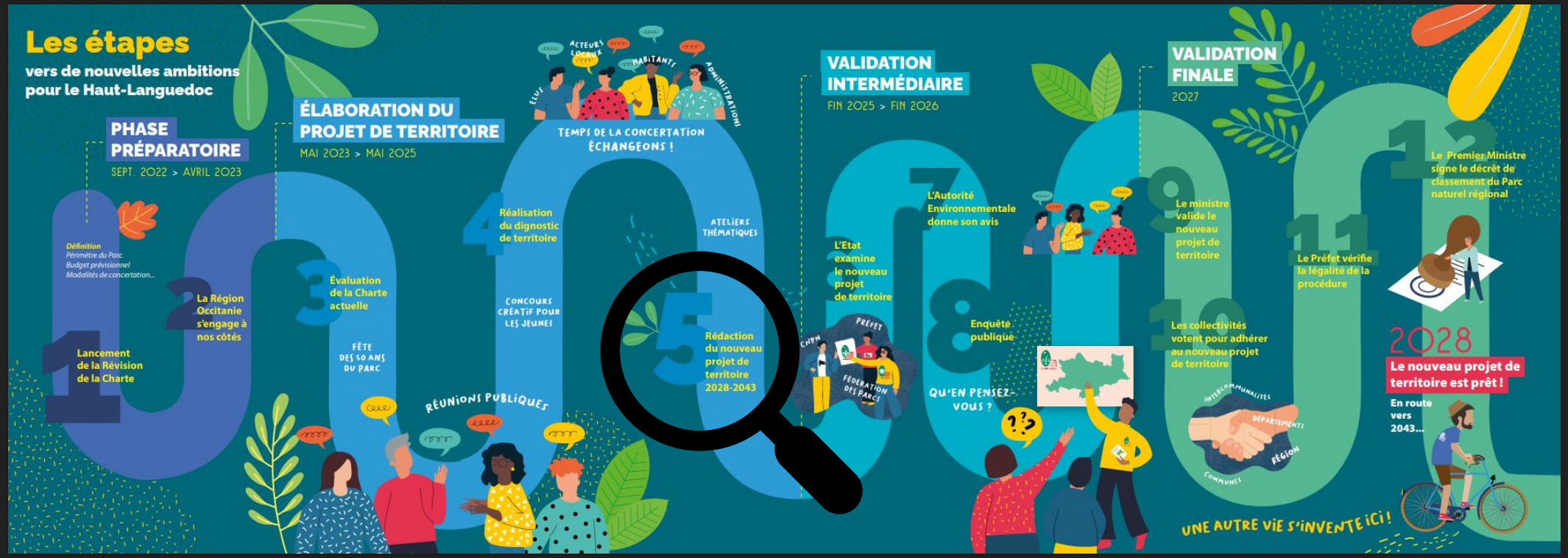

# LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

**128 communes :**
- 117 anciennes
- 11 nouvelles

**11 EPCI**

**3 360 km²**

**102 000 habitants**

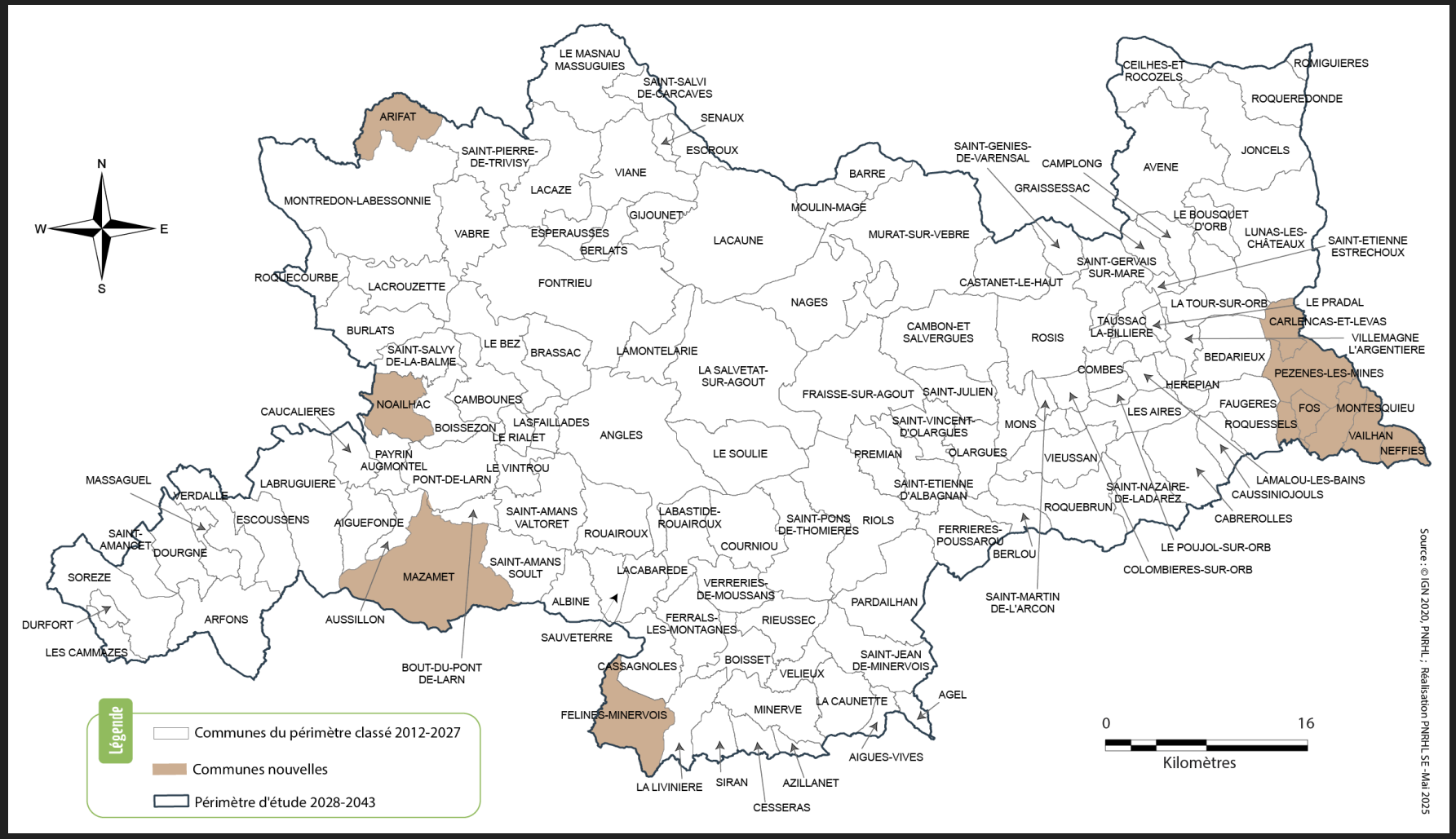

# LE PROJET DE CHARTE

# UN PRINCIPE
# AGIR ENSEMBLE

Fédérer les acteurs du Haut-Languedoc autour d'une gouvernance agile au service d'un territoire innovant, exemplaire et reconnu.

# TROIS
# AMBITIONS

**1** Préserver et restaurer la diversité et la richesse de nos patrimoines et de notre identité, héritage vivant pour aujourd'hui et pour demain.

**2** Accompagner la valorisation de nos ressources locales en conciliant leurs usages avec un développement sobre, soutenable et innovant.

**3** Réinventer une ruralité durable, accueillante, solidaire et dynamique.

# UN DOUBLE SOCLE
# STRUCTURANT

**1** Les défis face aux changements climatiques

**2** Les défis face aux mutations sociétales

# Gouvernance |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

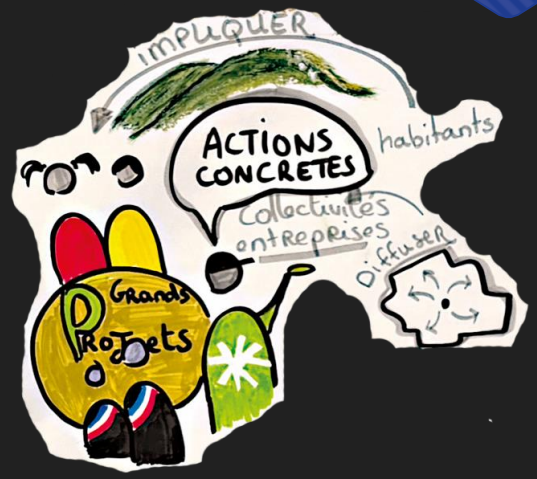


- Une mobilisation active et participative des élus et de la société civile (entreprises, associations, habitants) pour une contribution renforcée au projet de territoire :
  - ⇨ Intégrer l'ensemble des communes et des EPCI au Comité syndical
  - ⇨ Mettre en place des démarches participatives innovantes
  - ⇨ Associer des représentants de la société civile dans les instances consultatives du Parc

- Des projets cohérents et complémentaires entre les différents acteurs du territoire :
  - ⇨ Réaliser des réunions périodiques « revue de projet »

- Une visibilité du Parc renforcée et une plus-value réaffirmée :
  - ⇨ Renforcer les actions de communication (journal du Parc, 100% Parc, infolettre, réseaux sociaux numériques, stand sur les événements … )
  - ⇨ Accompagner les élus délégués afin de leur permettre d'assumer pleinement leur rôle
  - ⇨ Créer des évènements (réunions publics)

# Patrimoine naturel

## Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Des patrimoines naturels davantage connus et suivis
  - ⇨ Mettre en place des suivis à long terme de certains groupes
  - ⇨ Former les acteurs locaux à la reconnaissance naturaliste
- Des milieux naturels favorables aux espèces, remarquables ou non, et à leurs déplacements
  - ⇨ Recenser et restaurer les zones humides, les pelouses sèches…
  - ⇨ Lutter contre les plantes exotiques envahissantes
- Des activités humaines prenant en compte les enjeux du paysage, de la biodiversité et de l'eau
  - ⇨ Porter à connaissance ces enjeux aux porteurs de projets
  - ⇨ Animer des groupes de concertation des usagers

# Ressource en eau |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Une ressource en eau préservée en conciliant son usage durablement avec les activités humaines
  - ⇨ Sensibiliser à la sobriété dans tous les usages
  - ⇨ Prendre en compte l'eau dans les projets d'aménagement

- Une intégration de l'eau dans l'aménagement du territoire renforcée
  - ⇨ Valoriser le rôle des zones humides dans le stockage de l'eau
  - ⇨ Mettre en valeur les patrimoines liés à l'eau

- Une gestion des risques liés aux inondations renforcée
  - ⇨ Contribuer à la prévention du risque (ruissellement, culture du risque, ...)

# Agriculture et Alimentation |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- **Un territoire agricole, accueillant et solidaire :**
  - ⇨ Accompagner les porteurs de projets afin de faciliter leur installation

- **Une agriculture durable, économe, innovante et résiliente face aux défis futurs :**
  - ⇨ Accompagner le déploiement et la structuration de nouvelles filières et de nouvelles productions agricoles

- **Une alimentation locale, saine et durable :**
  - ⇨ Favoriser les circuits courts au travers de l'animation de la marque Valeurs Parcs
  - ⇨ Accompagner les structures à vocation sociale au changement de pratiques pour une alimentation durable
  - ⇨ Construire un réseau des cuisiniers de la restauration collective du territoire du Parc
  - ⇨ Lutter contre le gaspillage alimentaire

# Sylviculture |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Des écosystèmes forestiers résilients face au changement climatique et aux risques naturels :
  - ⇨ Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers aux pratiques les plus favorables à la protection de la ressource en eau et à la diminution du risque inondation, tel que le couvert continu

- Une filière économique forestière dynamique, issue d'une gestion forestière respectueuse du patrimoine naturel et paysager :
  - ⇨ Généraliser les diagnostics environnementaux en forêt, pour inclure les enjeux écologiques dans les documents de gestion

- Une gestion concertée et multifonctionnelle de la forêt :
  - ⇨ Poursuivre l'expérimentation du Conseil de Développement Forestier en vue d'offrir un espace de dialogue constructif et apaisé pour les usagers et acteurs de la forêt du Haut-Languedoc

# Énergies renouvelables |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- La consolidation d'un Haut-Languedoc à énergie positive :
  - ⇨ Encadrer des systèmes de production d'énergie les plus impactants d'un point de vue paysager, environnemental et social
  - ⇨ Soutenir des projets à faibles impacts

- L'émergence de nouveaux modèles de développement :
  - ⇨ Soutenir des projets participatifs et/ou citoyens
  - ⇨ Soutenir des dispositifs garantissant l'intérêt collectif en assurant des retombées économiques locales

# Énergies renouvelables

## Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

QUELQUES PRÉCISIONS

- Eolien :
  - ⇨ Exclu en zones rouges du document de référence du PNRHL
  - ⇨ Maxi 150 mètres en bout de pale / Plafond maintenu à 300 éoliennes accordées

- Projets solaires au sol sur terrains agricoles, naturels, forestiers exploités ou non
  - ⇨ Exclu dans les espaces ayant connu un usage agricole, les EPN remarquables et les zones humides
  - ⇨ Minimum 2 ha sauf autoconsommation, Maximum 30 ha / Plafond : 15 projets hors autoconsommation

- Projets agrivoltaïques et ombrières photovoltaïques sur terrains agricoles :
  - ⇨ Exclu dans les EPN remarquables et les zones humides
  - ⇨ Jusqu'à 5 hectares pour les projets individuels, 30 hectares pour les projets collectifs
  - ⇨ Création de mécanismes de répartition économique de la richesse

- Projets de méthanisation industrielles ou semi industrielles :
  - ⇨ Cultures à vocation alimentaire incompatibles, Exclu dans les EPN remarquables
  - ⇨ Distances de transport de matières : rayon maximum d'environ 20 km
  - ⇨ Préservation du cadre de vie des riverains

# Sobriété énergétique et carbone, qualité de l'air |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

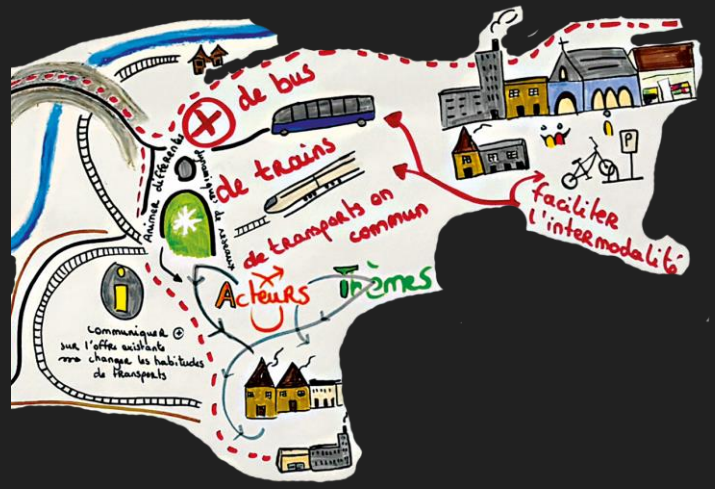


- Une baisse des consommations énergétiques à poursuivre :
  - ⇨ Déployer des aides en faveur de la rénovation énergétique des logements
  - ⇨ Limiter les besoins de se déplacer et développer des solutions de mobilité moins énergivores

- Tendre vers la neutralité carbone :
  - ⇨ Conserver et développer des solutions naturelles de stockage de carbone
  - ⇨ Faire évoluer les pratiques

- Un air de qualité :
  - ⇨ Valoriser les outils d'observation
  - ⇨ Mettre en place des actions de sensibilisation et des mesures concrètes

# Ressources locales |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Du bois de feuillus transformé localement :
  - ⇨ Mettre à disposition un annuaire de la filière bois
  - ⇨ Accompagner des projets pilotes pour l'utilisation du bois local

- Des ressources et des savoir-faire locaux mieux valorisés :
  - ⇨ Accompagner la transformation de la laine locale par la filière textile

- Des entreprises et des citoyens impliqués dans l'économie circulaire :
  - ⇨ Accompagner la création d'une unité de lavage mobile de contenants en verre

# Tourisme et Loisirs |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- **Une multidestination écotouristique d'excellence et d'avenir « Parc naturel du Haut-Languedoc »**
  - ⇨ Conseiller les prestataires dans la réalisation de séjours écotouristiques
  - ⇨ Construire avec les gestionnaires de sites à forte fréquentation des plans de gestion

- **Une clientèle touristique respectueuse des richesses du territoire**
  - ⇨ Créer des séjours immersifs
  - ⇨ Aménager les espaces sensibles
  - ⇨ Utiliser les arts créatifs comme outils de médiation (musique, contes, artisanat ...)

- **Des chemins de randonnées support de développement écotouristique autour de la valorisation des paysages et des patrimoines**
  - ⇨ Connecter la « Véloccitanie » à une boucle Nord pour finaliser un grand tour du Parc à vélo
  - ⇨ Améliorer/renforcer les services

- **Une marque Valeurs Parc® au service de l'attractivité du territoire**
  - ⇨ Construire un plan d'animation commun Parc et Offices de tourisme autour de la marque
  - ⇨ Développer un programme événementiel bas carbone autour de la marque

# Urbanisme et Paysage |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Des villages accueillants avec des centres anciens actifs, des commerces et services de proximité
  - ⇨ Sécuriser et aménager les espaces publics, créer des espaces de nature en ville, racheter des maisons libres et réaménager des logements anciens

- Des espaces naturels et des terres agricoles protégées
  - ⇨ Ne pas réaliser des lotissements sur les terres les plus fertiles

- Offrir des logements de qualités aux habitants du territoire
  - ⇨ Mettre en place le permis de louer pour éviter les marchands de sommeil

- Des paysages riches et de qualité
  - ⇨ Supprimer la publicité illégale
  - ⇨ Protéger les paysages emblématiques

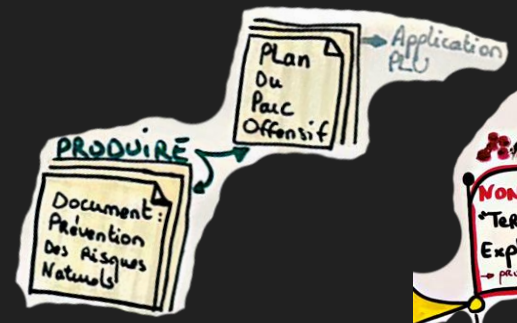

# Éducation |

## | Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- **Une éducation au territoire pour tous les publics :**
  - ⇨ Proposer des animations au grand public sur le patrimoine naturel et culturel
  - ⇨ Proposer des animations en milieu scolaire en lien avec les thématiques de la Charte
  - ⇨ Sensibiliser les élus lors de temps de rencontre et de découverte du territoire et des actions du Parc (Journées dans le Parc, Eductours ...)
  - ⇨ Intervenir auprès du monde économique afin de sensibiliser un public non averti (agriculture, tourisme, industries, tertiaire ...)

- **Une culture accessible à tous en milieu rural :**
  - ⇨ Soutenir les animations et évènements culturels en lien avec les valeurs da la Charte
  - ⇨ Mettre en place ou accompagner des projets de création culturelle (ex : De Flòra e d'Aiga)

- **Une culture occitane sauvegardée et vivante :**
  - ⇨ Intégrer de l'occitan dans les productions (brochures, carnets ...) et dans les créations artistiques
  - ⇨ Soutenir et développer des initiatives en faveur de la préservation de l'occitan (toponymie, expressions, traditions ...)

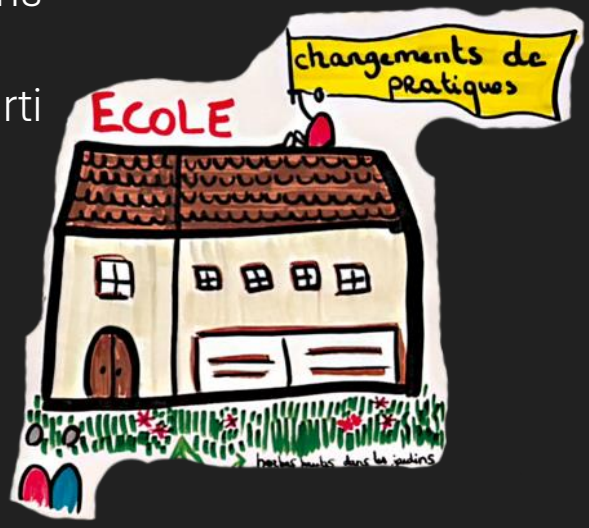

# Patrimoine culturel

## Ce que l'on souhaite pour l'avenir du Haut-Languedoc

- Un patrimoine matériel et immatériel reconnu, préservé et valorisé :
  - ⇨ Identifier et réaliser de nouveaux inventaires sur le patrimoine bâti
  - ⇨ Préserver et restaurer les patrimoines bâtis et prioritairement les plus fragiles
  - ⇨ Développer l'utilisation des matériaux locaux et des savoir-faire artisanaux traditionnels
  - ⇨ Inscrire les éléments architecturaux sensibles dans les documents d'urbanisme
  - ⇨ Réaliser des outils partagés permettant de prendre connaissance des règles de protection à suivre
  - ⇨ Croiser patrimoine culturel immatériel et enjeux contemporains (ex : patrimoine culinaire et alimentation locale d'aujourd'hui, pratiques agricoles traditionnelles et actuelles, pratiques de l'itinérance et usage des chemins ...)

# QUESTIONS - COMMENTAIRES

# RÉPONSE AUX QUESTIONS

# Merci pour votre attention

Retrouvez toute l'actualité du Parc sur :
www.parc-haut-languedoc.fr